

## AMÉNAGEMENT

# 40 millions d'euros pour le PAPI

Le président du syndicat mixte Baie de Somme-Grand littoral picard, Emmanuel Maquet, l'a rappelé lors de ses vœux. La structure, qui regroupe 18 communes et le département, est responsable de l'aménagement du trait de côte et de la gestion des milieux naturels. L'une des priorités concerne l'application du Plan d'action et de prévention contre les inondations (PAPI), élaboré par les services du syndicat. Ce PAPI, « *audacieux mais réaliste, a été labellisé par la commission mixte inondation* », c'est-à-dire l'État, en novembre dernier. « *Le tour de table financier sera bouclé fin février, et consacrera plus de 40 millions d'euros à la protection du littoral picard* », a annoncé Emmanuel Maquet.

Plusieurs projets sont déjà inscrits au programme. À Cayeux par



La pointe du Hourdel, à Cayeux-sur-Mer.

exemple, le maire Jean-Paul Le-comte a évoqué la réfection dans les prochaines années de la digue de la Gaité, entre le Hourdel et le bois Houdan. Ce qui permettrait de renforcer la protection contre la

mer du territoire cayolais et, selon lui, de poursuivre le développement de la commune.

Emmanuel Maquet a d'ailleurs commenté : « *Protéger pour développer, développer pour protéger.*

*Malgré les plans de préventions des risques du littoral, nous devons relever ce défi, et mettre en œuvre (...) des processus pertinents de gestion du trait de côte.* »

X. T.